

Administration communale d'Ath

Avis de Recours

Le Bourgmestre, Bruno LEFEBVRE et le Directeur général, Bruno BOËL portent à la connaissance du public **qu'un recours a été introduit par**

La S.P.R.L. M&N Store
Fonds de Corbeau, 36 à 6180 à Courcelles

contre la décision du Fonctionnaire implantation commerciale et du Fonctionnaire délégué du 18/09/2020

relatif à une demande de permis intégré urbanisme/implantation commerciale visant à **démolir une partie des bâtiments existants, construire un bâtiment industriel avec cellules individuelles, créer un complexe de football indoor dans le hall existant à 7800 Ath, Chemin des Primevères / Rue André Delzenne, 2**

Les intéressés peuvent consulter le texte intégral de ce recours à l'Administration communale, au service urbanisme :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13h à 17h ;
- le jeudi jusque 20h (un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance)

Toute personne a le droit d'avoir accès au dossier dans les services de l'autorité compétente, dans les limites prévues par le décret du 13 juin 1991 concernant la liberté d'accès des citoyens à l'information relative à l'environnement.

Ce recours n'a pas d'effet suspensif de la décision (sauf s'il est exercé par le fonctionnaire des implantations commerciales)

A Ath, le 23/10/2020

Le Directeur Général,

Bruno BOËL

Le Bourgmestre,

Bruno LEFEBVRE

